

Loir-et-Cher - Pétanque - départementaux en tête à tête

Montoire et La Chaussée titrés

29/05/2014 05:30


[précédente](#) | [suivante](#)

Éric Dasnias (Langon). - (dr)

Les championnats départementaux en tête à tête se sont disputés ce week-end.

Féminines. 65 compétitrices étaient au rendez-vous à Salbris pour la qualification au championnat de France de Saint-Avoid (Moselle) des 20 et 21 juin. Le temps était ensoleillé, légèrement venteux mais la finale s'est jouée sous la pluie. Salbris (11 joueuses) était le club le plus représenté. En quarts de finale, figuraient trois joueuses de Montoire (de la même famille) et trois de La Chaussée. Lætitia Lavigne (Montoire) a décroché le titre et la qualification.

Quarts : L. Lavigne bat A. Webre (La Chaussée), 13-1 ; M. Barata bat C. Cousin (La Chaussée), 13-7 ; S. Lavigne bat M.-T. Chuet (Romorantin), 13-11 ; F. Petit bat A. Lavigne (Montoire), 13-4. Demies : L. Lavigne bat F. Petit (Salbris), 13-6 ; M. Barata bat S. Lavigne (Montoire), 13-11. Finale : L. Lavigne (Montoire) bat M. Barata (La Chaussée), 13-9.

Masculins. 141 joueurs à Salbris, samedi, et 109 à Savigny, les clubs les plus représentés étant Salbris (35) et Naveil (27). Le lendemain, pour la phase finale qualificative au championnat de France à Gruissan (Aude), 32 joueurs. En quarts de finale, le plateau était très intéressant avec notamment quatre joueurs de La Chaussée, dont Stéphane Maigre (champion 2013) et Loïc Dupuy (champion tripléte 2013) ; deux joueurs de Langon, Jean-Luc Robert et Éric Dasnias (champions régionaux triplétes 2014). C'est Loïc Dupuy qui a eu le dernier mot.

Quarts : J.-L. Robert bat J. Arnoult (La Chaussée), 13-12 ; E. Dasnias bat C. Amboise (Neung), 13-6 ; L. Dupuy bat S. Maigre (La Chaussée), 13-9 ; L. Maurice bat F. Seubille (Naveil), 13-6. Demies : E. Dasnias bat L. Maurice (La Chaussée), 13-10 ; L. Dupuy bat J.-L. Robert (Langon), 13-7. Finale : L. Dupuy (La Chaussée) bat E. Dasnias (Langon), 13-8.

Prochain rendez-vous départemental. Samedi 31 mai à Vouzon et Montoire pour la doublette mixte ; phase finale le lendemain à Montoire, qualificative pour le championnat de France à Colomiers (31).